

## Conseil de la métropole du 16 juillet 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
10 juillet 2020

Conseillers en exercice  
66

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : Mme Marion MAURY**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 09 heures 30 minutes, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. S. ROUDAUT, Mme T. QUIGUER, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. R. PICHON, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, Mme B. ABIVEN, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. G. DISSAUX, M. A. GOURVIL, Mme V. KERGUILLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. Y. DU BUIT, M. L. PERON, M. H. BRUZAC, M. T. FOVEAU, M. J-M. LE LORC'H, Vice-Présidents.

M. J. GOSSELIN, M. C. PETITFRERE, Mme M. BRONEC, Mme C. ANDRIEUX, Mme A. DELAROCHE, Mme C. BRUBAN, M. L. GUILLEVIN, M. P. EVEN, Mme A. ARZUR, M. G. KERJEAN, Mme C. LE ROY, Mme P. ALBERT, Mme J. HERE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, Mme S. JESTIN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. E. GUELLEC, Mme E. KUCHEL, Mme M. MAURY, Mme M. MAILLARD, Mme B. MALGORN, M. J-P. RICHARD, M. B. CALVES, M. J-P. ELKAIM, Mme L. KERMAREC, Mme V. BOURBIGOT, Mme N. L'HOSTIS, M. M. COATANEA, Mme C. ORVOEN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, Mme P. HENAFF, M. D. MOAN, Mme R. THOMAS, M. J-L. BATANY, Mme F. GUENEUGUES, Mme P. LAVERGNE, M. T. HELIES, M. J. LE BRIS, M. X. RIOUAL, Mme M. QUETIER, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. APPERE, Mme C. BOURNOT-GALLOU, Conseillers.

#### **C 2020-07-083 PROPRETE DECHETS**

**Sotraval SPL et Sotraval SEML - Rapports annuels d'activité de Sotraval-SPL et Sotraval-SEML pour l'exercice 2019.**

Le rapporteur, M. Fabrice JACOB  
donne lecture du rapport suivant

**PROPRETE DECHETS – Sotraval SPL et Sotraval SEML - Rapports annuels d'activité de Sotraval-SPL et Sotraval-SEML pour l'exercice 2019.**

**NOTE DE SYNTHESE**

Brest métropole a confié à Sotraval-SPL et Sotraval-SEML le traitement de ses déchets : ordures ménagères, déchets recyclables, petits encombrants, encombrants, déchets végétaux et biodéchets. Conformément aux dispositions contractuelles, un compte-rendu technique a été établi pour chacune des sociétés au titre de l'année 2019.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole de prendre acte des rapports annuels d'activité de Sotraval-SPL et Sotraval-SEML, ci-joints.

Décision du Conseil de la métropole :

PREND ACTE